



19 mars 2021

## Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200 Rue Molson  
Montréal, Québec  
H1Y 4V4



### Avis : États généraux de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec sur les Savoirs infirmiers et compétences infirmières : mieux y recourir pour mieux soigner

COMITÉ EXÉCUTIF DU  
CONSEIL DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS (CECII)

Mesdames et messieurs, les commissaires,

Membres élus qui  
composent le nouvel  
exécutif 2021-2022 :

Les membres du Comité Exécutif du Conseil des Infirmières et Infirmiers (CECII) du Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine ont tenu à prendre part au processus des États généraux de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), afin de faire valoir son expertise infirmière pédiatrique en se penchant sur un des grands enjeux de la profession infirmière et en se questionnant sur les recommandations possibles qui permettraient de continuer à faire évoluer sa profession.

**Marie-Pierre Bastien**

Présidente

**Annie Lacroix**

Vice-Présidente

**Marilou Burelle**

Secrétaire

**Josée Lamarche**

Trésorière

**Marie-Paule Latour**

Conseillère

**Dominic Chartrand**

Conseiller

**Isabelle Roy**

Conseillère

**Nathalie Bureau**

Conseillère

**Andréanne Vigneault**

Conseillère

**Anne-Marie Carrier**

Conseillère

**Bénédicte Grou**

Conseillère

**Julie Farthing**

Conseillère et présidente du CRI

**Marie-Hélène Ouellet**

Présidente CIIA

En effet, les savoirs et les compétences des infirmières et infirmiers ont grandement évolués au fil des années et ne cessent de se développer pour s'ajuster à l'évolution des connaissances médicales et aux besoins grandissants des patients et leur famille. Pour assurer la qualité des soins et des services, l'infirmière et l'infirmier doivent être en mesure d'avoir toutes les connaissances et les compétences pour occuper le plein étendu de leur champ de pratique qui permet de mieux soigner les patients de tous les âges.

Au sein de cet avis, vous trouverez notre position et nos recommandations aux questions qui nous étaient posées. En espérant qu'elles puissent vous soutenir dans la poursuite des travaux en cours. Nous vous prions d'agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

Cordialement,

Au nom du CII du CHU Sainte-Justine

Membres d'office :

**Marie-Pierre Bastien**

Représentante au CA

**Valérie Pelletier**

Directeur des soins infirmiers

**Caroline Barbir**

Présidente Directrice Générale.

Marie-Pierre Bastien, présidente CII  
Josée Lamarche, trésorière CII  
Bénédicte Grou, conseillère, CECII  
Isabelle Roy, conseillère, CECII  
Andréanne Vigneault, conseillère, CECII

## **Exposé général**

### **Présentation de l'organisation signataire de l'avis**

Le CHU Sainte-Justine, affilié à l'Université de Montréal, a pour mission d'améliorer la santé des enfants, des adolescents et des mères du Québec, en collaboration avec nos partenaires du système de santé et ceux des milieux de l'enseignement et de la recherche. Le CHU Sainte-Justine compte 5560 employés, dont 1500 professionnelles en soins infirmiers, plus de 1560 médecins et professionnels de la santé et 200 chercheurs. Annuellement, il reçoit 80 000 visites à l'urgence, 18 000 hospitalisations et réalise 10 000 chirurgies. Ces professionnels permettent au CHU Sainte-Justine d'offrir à sa clientèle des soins spécialisés et ultraspecialisés, de mettre en place des projets de recherche fondamentale et clinique en santé de la mère et de l'enfant, de faire de l'enseignement auprès des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau, de promouvoir la santé, de faire l'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et en réadaptation, adaptation et intégration sociale pour les enfants et les adolescents présentant une déficience motrice ou de langage.

### **Motivations à participer à la consultation**

Le Conseil des infirmières et infirmiers (CII) du CHU Sainte-Justine, qui a pour mandat d'apprécier la qualité des soins infirmiers, permet aussi de faire valoir la contribution unique de ces infirmières et infirmiers, du développement et du maintien de leurs savoirs et de leurs compétences auprès des clientèles pédiatriques multiples et variées qui demande à ces professionnels de se surpasser quotidiennement. Ce mandat permet de prendre position au sein de l'établissement afin d'assurer des soins de qualité par les membres de son conseil. Aujourd'hui, ces États généraux permettent au CECII du CHU Sainte-Justine de prendre une position plus globale sur la pratique des infirmières et de partager sa vision de la pratique sur le terrain. Finalement, cela permet au CII d'émettre différentes pistes de solution afin d'améliorer la qualité des soins qu'offre les 1 500 infirmières et infirmiers du CHU Sainte-Justine en pouvant jouer le plein étendu de notre pratique.

### **Sujet abordé dans l'avis**

Cet état de situation porte sur les savoirs infirmiers et compétences infirmières : mieux y recourir pour mieux soigner. Les sujets abordés dans cet avis portent, premièrement, sur les facteurs retenant les infirmières et infirmiers d'occuper pleinement le champ d'exercice de leur profession. Ensuite, les bénéfices pour la population seront exposés ainsi que des pistes de solutions afin de favoriser une pratique à la hauteur des compétences et de l'expertise des infirmières et infirmiers. Cet état conclura avec des recommandations en lien avec les sujets nommés ci-haut.

### **Position sur la question et arguments soutenant la position**

#### **Quels facteurs empêchent les infirmières et infirmiers d'occuper pleinement le champ d'exercice de leur profession ?**

Avec notre expérience terrain et après avoir consulté nos membres, nous constatons que l'étendue effective de la pratique infirmière est à géométrie variable d'une infirmière à une autre, et d'un département à un autre. Certaines l'occupent pleinement et d'autres, non! Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette variation.

Tout d'abord, nous constatons qu'il est difficile d'occuper son plein étendu de pratique considérant le manque de connaissances de plusieurs infirmières et infirmiers au niveau:

- Des savoirs et des compétences (générales et spécifiques) attendues pour les clientèles dont elles s'occupent;
- Des formations offertes pour se développer;
- Des guides cliniques de l'OIIQ pour la prise en charges des clientèles;
- Du champ de pratique de notre profession;
- Des activités réservées que nous pouvons pratiquer;
- Du cadre législatif relatif à la profession d'infirmière (Lois et règlements et code de déontologie);
- Des outils du cadre normatif infirmier (règles de soins infirmiers, protocoles de soins infirmiers, les ordonnances collectives, les méthodes de soins, etc.).

Qui plus est, l'infirmière ne prend pas toujours sa place auprès de l'équipe multidisciplinaires pour défendre son rôle professionnel et de faire valoir sa contribution professionnelle pour le bien être des patients et de leurs familles. Il n'est pas rare que des gestionnaires, des professionnels ou des médecins dictent le rôle attendu des infirmières et infirmiers, qui les restreignent à des tâches (prise de signes vitaux, prélèvements, tâches cléricales, etc.), plutôt qu'à un rôle attendu en fonction des besoins de la clientèle et de l'étendu pratique de l'infirmière. Ce phénomène peut s'expliquer par les critères décrits plus haut sur la méconnaissance des infirmières qui s'appliquent également aux membres de l'équipe multidisciplinaires.

De plus, plusieurs infirmières et infirmiers qui se sont adaptés au *statu quo* et qui n'occupent pas leur plein étendu de pratique, peuvent influencer leurs pairs, ainsi que les nouvelles infirmières et les infirmiers qui ont été formé à occuper leur plein étendu de pratique. Ce qui, avec le temps, n'encourage pas ces infirmières et infirmiers à poursuivre le développement de leurs savoirs et compétences.

### **Si les infirmières et infirmiers pouvaient jouer pleinement leur rôle, quels seraient les bénéfices pour la population? Et pour le système de santé québécois?**

L'occupation du plein étendu de la pratique permet à l'infirmière de prendre en charge globalement les patients et leurs familles. En effet, ces savoirs et compétences infirmiers amène plusieurs bénéfices pour la population dont l'amélioration de la qualité des soins, l'accessibilité aux soins et l'amélioration du délai de prise charge et de traitement des patients, l'amélioration de la satisfaction du patient et de sa famille, l'amélioration des résultats pour le patient, la diminution de la mortalité et une prestation plus sécuritaire des soins (Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), 2014; Fitzgerald, 2020; SIDIIEF, 2015; Woo et al., 2017). En contrepartie, si les soins sont de moins bonnes qualités, dû à une moins bonne utilisation des savoirs et compétences infirmières, cela peut entraîner des conséquences néfastes telles qu'un décès prématuré, la diminution de la qualité de vie, un arrêt de travail et un fardeau pour la famille et les proches aidants (SIDIIEF, 2015). Ainsi, la qualité et la sécurité des soins offerts par des infirmières et infirmiers qui exercent selon leur champ de compétences et de connaissances ne peut qu'être bénéfique pour la population et le système de santé québécois.

En ce sens, le système de santé québécois a intérêt à encourager le développement et l'utilisation des compétences des infirmières et infirmiers dans toutes les facettes de cette profession. Selon le SIDIIEF : « les systèmes de santé pourraient miser davantage sur la profession infirmière, notamment sur la portée du champ d'exercice infirmier et sur l'introduction de rôles infirmiers de pointe » (SIDIIEF, 2015, p.21). Cela aurait pour effet d'améliorer la performance pour le patient et le système de santé. Ainsi les bénéfices pour le système de santé sont autant pour les professionnels puisqu'il y a une meilleure rétention, satisfaction au travail et une diminution du taux de roulement (Fitzgerald, 2020), que pour le système de santé, puisqu'on retrouve alors une diminution des erreurs, des complications, de la durée de séjour et des coûts (Woo et al., 2017). Trop souvent les infirmières sont relayées à des tâches administratives ou à des responsabilités qui ne sont pas directement reliées à leur champ de pratique et ils ne parviennent pas à utiliser, de façon optimale, l'éventail de leur champ de pratique (Déry et al., 2017). Ainsi, plusieurs gains en efficacité, en performance et en efficience peuvent être observés lorsqu'on permet aux infirmières et infirmiers d'optimiser leurs soins à la hauteur de leurs savoirs et connaissances.

***Quels moyens pourraient être pris, par vous ou votre organisation (milieux cliniques, maisons d'enseignement, etc.), pour favoriser une pratique à la hauteur des compétences et de l'expertise des infirmières et infirmiers?***

Pour favoriser une pratique à la hauteur des compétences et de l'expertise des infirmières et infirmiers de notre établissement, il faut :

- Que les infirmières, les infirmiers, les gestionnaires, les professionnels et les médecins connaissent :
  - Les savoirs et les compétences (générales et spécifiques) attendues de l'infirmière;
  - Les formations offertes pour le développement infirmière;
  - Les références cliniques de l'OIIQ sur les standards et pratique (ex. : documents sur la prescription infirmière, soins de proximité en périnatalité, infirmières en santé scolaires, etc.);
  - Le champ de pratique de la profession infirmière;
  - Les activités réservées à la profession infirmière;
  - Le cadre législatif relatif à la profession d'infirmière (Lois et règlements et code de déontologie);
  - Les outils du cadre normatif infirmier (règles de soins infirmiers, protocoles de soins infirmiers, les ordonnances collectives, les méthodes de soins, etc.).
- Dégager les infirmières des tâches administratives qui pourraient être accomplies par d'autres titre d'emploi et ainsi leur permettre de rehausser la qualité des soins qu'elles donnent en exerçant des tâches de leur étendu de pratique (Déry, 2017) et revoir la charge de travail des infirmières;
- Que les infirmières en pratiques avancées soient valorisées et déployées dans les milieux de soins pour accompagner les professionnels en soins infirmiers dans leur rôle et le développement professionnel;
- Dégager du temps afin que les infirmières et infirmiers puissent assurer leur développement professionnel et leur implication professionnelle (formation, projets de recherche, etc.) et augmenter l'offre et l'accessibilité de la formation continue;

## Recommandations

De plus, pour favoriser une pratique à la hauteur des compétences et de l'expertise pour l'ensemble des infirmières et infirmiers, il faut :

- Rehausser la formation infirmière et la prévoir de façon continue;
- Valoriser le leadership infirmier et les rendre proactives dans la prise en charge, dans l'établissement d'un plan d'intervention, dans l'enseignement et le soutien qu'elles peuvent offrir à la population (AIIIC, 2014);
- Que chaque milieu de soin instaure un outil de développement professionnel basé sur un référentiel de compétences attendues pour chaque spécialisation, qui permet aux infirmières et aux infirmiers de planifier le développement de leurs savoirs et compétences;
- Poursuivre les efforts d'attraction faite envers la profession dans les milieux d'enseignement;
- Faire bien connaître l'étendu du rôle que l'infirmière et l'infirmier peuvent jouer dans la prise en charge des patients, auprès de la population générale.

## Références

- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2014). Optimisation du rôle des infirmières et des infirmiers dans les soins primaires au Canada : Rapport final. Repéré à [DRAFT \(cna-aiic.ca\)](http://cna-aiic.ca)
- Déry J, D'Amour D, & Roy C. (2017). L'étendue optimale de la pratique infirmière - Une contribution essentielle à la performance du système de santé. *Perspective infirmière*, 14(1), 5155.
- Déry, J. (2017). Cessons d'effectuer des activités qui ne nous appartiennent pas. *Perspective infirmière*, 15(1), 56
- Déry, J., D'Amour, D., et Roy, C. (2017). L'Étendue optimale de la pratique infirmière. *Perspective infirmière*, 14(1), pp.51-54.
- Fitzgerald, A. (2020). Professional identity: A concept analysis. *Nursing Forum*, 55(3), 447-472. doi: 10.1111/nuf.12450
- Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (2015). *La qualité des soins et la sécurité des patients : une priorité mondiale*. Mémoire.
- Woo, B., Lee, J., et Tam, W. (2017). The impact of the advanced practice nursing role on quality of care, clinical outcomes, patient satisfaction, and cost in the emergency and critical care settings: a systematic review. *Human resources for health*, 15(1), 63. <https://doi.org/10.1186/s12960-017-0237-9>